



Changement barillet immeuble locataire

Par **Lilimoli**, le **21/02/2017** à **15:06**

Bonjour à tous,

Je suis locataire par agence dans un immeuble, il y a quelques jours je me suis retrouvée enfermée dans ma salle de bain enfermée chez moi à clé et les clés sur la porte du coup pour me secourir on a du casser le barillet de la porte d'entrée ! Problème : la clé qui ouvre la porte de chez moi ouvre aussi l'immeuble c'est la même clé ! Du coup j'ai appelé mon agence pour savoir comment faire pour retrouver le même barillet (à mes frais, logique!) Ils me disent que la personne n'est pas disponible j'ai appelé 3 fois et laisser des messages à chaque fois ! Du coup j'ai quand même changé le barillet même provisoirement pour ne pas laisser ma porte d'entrée ouverte J'ai aussi appelé l'agence d'entretien qui m'ont dit que j'avais bien fait les choses en faisant venir le même jour un technicien qui n'a rien fait et rien dit ! étant donné que j'ai déjà posé mon preuves de départ. Ma question est : est ce que l'agence peut quand même m'imputer une partie de ma caution pour celà ? Je rend les mêmes clés mais avec 3 clés de plus !

Par **morobar**, le **21/02/2017** à **15:45**

Bonjour,

[citation] j'avais bien fait les choses en faisant venir le même jour un technicien qui n'a rien fait et rien dit [/citation]

J'ai du mal à comprendre comment on peut faire bien en missionnant quelqu'un qui n'a rien fait ni rien dit.

Qui est donc ce technicien et qui le gère/paie ?

[citation]Je rend les mêmes clés mais avec 3 clés de plus !

[/citation]

Des clefs inutiles j'en ai plein un tiroir, entre les changements de barillet, d'anti-vols de toutes sortes, voire des clefs dont je n'ai aucune idée de la provenance ou de l'utilité.
[citation] m'imputer une partie de ma caution pour cela[/citation]
A coup sur le dépôt de garantie risque d'être amputé car votre restitution n'est pas conforme à la politique de la clef unique.
Sauf que le prix du barillet va s'accompagner de la main d'œuvre et du déplacement d'un serrurier.

Par **Lilimoli**, le **21/02/2017** à **16:27**

Le technicien c'est l'agence qui le gère et qui le paye !
Ce ne sont pas des clés qui servent à rien puisqu'elles servent à ouvrir et fermer la porte d'entrée !!

Par **morobar**, le **21/02/2017** à **17:18**

Les clefs ne remplissent pas la destination qui leur sont affectées, à savoir ouverture, effectivement, de la porte de l'appartement, mais aussi de la porte d'entrée de l'immeuble.
Si votre dépôt de garantie est restitué sans déduction, tant mieux.